Février 2012 ACPE

AVEC LA DESTRUCTION DU CENTRE ANCIEN DE CHATENAY, NOUS ASSISTONS A LA DISPARITION PROGRAMMEE DE NOTRE PATRIMOINE VILLAGEOIS

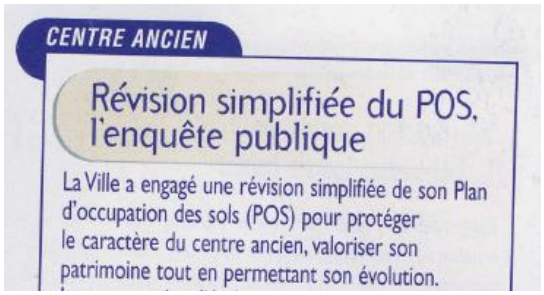
Le centre ancien de Châtenay-Malabry est un petit secteur très remarquable de la ville autour de l'église Saint-Germain du 12ème siècle et du lavoir, ses anciens corps de ferme et ses maisons en meulières entourées de jardins fleuris.


>Centre ancien<

Un caractère villageois renforcé

La révision simplifiée et partielle du plan d'occupation des sols va permettre au centre ancien d'évoluer, tout en conservant son caractère de village.

Les Nouvelles de Châtenay, octobre 2004 p. 5


CENTRE ANCIEN

Révision simplifiée du POS, l'enquête publique

La Ville a engagé une révision simplifiée de son Plan d'occupation des sols (POS) pour protéger le caractère du centre ancien, valoriser son patrimoine tout en permettant son évolution.

id., mars 2005, p.8

« Préserver le caractère du centre ancien », c'était l'affichage de la mairie en 2005, pour nous vendre la révision du plan d'occupation du sol. « Permettre au centre ancien d'évoluer tout en gardant son caractère de village », c'est ce qui a été dit et répété partout dans les réunions publiques, les expositions diverses et le journal de la mairie.

Aujourd'hui on voit le résultat d'une politique à l'opposé du discours : la porte est grande ouverte à la promotion immobilière de luxe et le caractère villageois du centre ancien est en disparition.

Les conséquences de cette politique sont visibles :

- **Une sur-densification de l'habitat bien au delà des engagements publics :**

Lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en 2005, le nombre de logements neufs annoncé pour ce secteur était 60. Aujourd'hui, déjà 85 logements sont réalisés rue des Vallées. Un permis de construire a été accordé pour 32 nouveaux logements. La révision du POS a encouragé cette pratique et s'est traduite en moins de 6 ans par la construction de deux fois plus de logements qu'annoncés.

- **Destruction du patrimoine bâti**



Ilot de la pharmacie



1 rue des Vallées



16 rue Henri-Marrou

- **Destruction du patrimoine arboré :**

Une conséquence non des moindres des travaux dispendieux dans le Centre ville et le Centre ancien, et de la volonté municipale, est la disparition des précieux jardins et de leurs grands arbres : le grand érable doré de la Clinique des Vallées, le Séquoia du 1 rue des Vallées, et sur l'espace public , le prunus (classé arbre remarquable du département) et le grand sapin près de l'ancienne poste, les ifs vénérables de l'ilôt de la pharmacie, et tant d'autres essences diverses dans les jardins.

Tout cela pour laisser place à la promotion privée qui fonde ironiquement sa publicité sur ce qui aura bientôt disparu : l'écrin de verdure du quartier !

Le maire nous déclare … **« j'ai toujours défendu l'idée que le centre ancien devait être préservé. »**. Mais la phrase continue en pirouette « **alors que ses abords devaient avoir les capacités à créer une transition harmonieuse vers les autres quartiers** » (lettre de G. Siffredi à ACPE, 17 mars 2011). On comprend alors le message : **le centre ancien va être réduit à rien.**

Remplacer une maison et des arbres anciens par un immeuble de 25 ou 32 appartements, ce n'est pas une évolution, c'est de la destruction.

Pourquoi détruire le peu de patrimoine qu'il nous reste avec ce qui se profile pour le reste de Châtenay-Malabry avec le nouveau PLU? Le maire est-il sourd à l'expression des demandes des nombreux Châtenaisiens attachés à leur patrimoine villageois, conscients qu'il est un bien commun de grande valeur culturelle et historique ?

Il est pourtant possible de préserver un patrimoine historique en lui permettant une certaine évolution… Certaines communes l'ont voulu et l'ont réalisé (Sceaux, Clamart, Gennevilliers, Suresnes …) en créant une zone de protection (ZPPAUP). C'est ce qui pourrait être appliqué chez nous au Centre ancien comme à la Butte Rouge.

L'ACPE se bat depuis plus de 7 années pour préserver le caractère de notre commune, de ses espaces verts et de ses arbres remarquables. Nous luttons contre les exagérations des permis de construire et nous faisons des propositions concrètes et positives.

Nous rassemblons toutes les personnes qui se sentent concernées par le cadre de vie à Châtenay. Vous pouvez nous aider par votre adhésion, vos dons, mais aussi vos compétences en matière d'urbanisme, de droit ou simplement par votre volonté d'agir avec nous.

Association Châtenay Patrimoine Environnement (A C P E)
Association loi 1901 – N° SP : 1803 - assocpe@wanadoo.fr
Association déclarée d'intérêt général
8 rue Benoist, 92290 Châtenay-Malabry.

L'association est indépendante de tout parti politique.

Ne pas jeter sur la voie publique